



16 Cours Saint Louis 13100 Aix-en-Provence
04.42.23.02.19

CIRCULAIRE DE RENTREE 2019-2020

MESSE DE RENTREE

Tous les élèves, leurs parents, les enseignants et le personnel sont invités à la

Messe de rentrée
Mardi 3 Septembre 2019 à 17h15 dans notre chapelle
(Entrée des véhicules Parc RAMBOT à partir de 17h)

Elle sera suivie d'un pot de bienvenue.

RENTREE DES ELEVES

Lundi 2 Septembre 2019

09h00-12h00 : Rentrée des 6° et 6° ULIS + remise des livres

10h00-12h00 : Rentrée des 5° et 5° ULIS + remise des livres

14h00-16h00 : Rentrée des 4° et 4° ULIS + remise des livres

14h30-16h30 : Rentrée des 3° et 3° ULIS + remise des livres

Ne pas oublier le chèque de caution des livres d'un montant de 200€

Apporter la ramette de papier A4

Début des cours pour tous les collégiens
Mardi 3 septembre 2019

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Il sera distribué à votre enfant le jour de la rentrée. Vous devez en faire des photocopies ; aucun autre exemplaire ne sera établi en cours d'année.

LA REMISE DES LIVRES

Elle se déroulera le jour de la rentrée et se fera en échange d'un chèque de caution de **200 €** qui sera rendu à la fin de l'année ou conservé en cas de perte ou de détérioration des livres.

ASSURANCE

Les familles qui souhaitent prendre pour leur(s) enfant(s) l'assurance complémentaire proposée par la Mutuelle Saint Christophe (formulaire joint) doivent obligatoirement faire parvenir le talon d'inscription dès la rentrée ou au plus tard le 5 septembre 2019.

Le montant de l'adhésion **10.50 €** vous sera facturé au 1^{er} trimestre.

Nous vous rappelons qu'une assurance complémentaire est obligatoire pour les sorties scolaires. Vous pouvez aussi passer par votre propre assureur pour cela.

N'oubliez pas de nous fournir l'attestation de votre assureur pour chaque enfant au plus tard le jour de la rentrée.

BOURSES

Les bourses de collège sont attribuées sous conditions de ressources.

Les dossiers de bourses sont à télécharger sur notre site internet à l'adresse

www.saintjoseph-aix.fr

Joindre au dossier constitué de la demande de bourse et de la procuration,

Avis d'imposition 2018 portant sur les revenus perçus en 2017

La date limite de dépôt au secrétariat est le 10 octobre 2019.

INFORMATIONS

« L'Echo de Saint-Joseph » est consultable sur notre site internet plusieurs fois dans l'année, il retrace la vie de l'établissement et assure un lien entre nous !

INFORMATIONS PARENTS

Mardi 10 septembre à 17h : 6èmes

Jeu. 19 septembre à 17h : 5èmes

Jeu. 24 septembre à 17h : ULIS

Mardi 17 septembre à 17h : 4èmes

Jeu. 26 septembre à 17h : 3èmes

NB : Les rencontres parents/professeurs se dérouleront après les vacances de Toussaint.